

Communiqué de presse

Cohésion sociale en Bretagne : la Banque des Territoires soutient la fondation Notaire & Breton

Rennes, le 9 mars 2023

La fondation Notaire & Breton, sous l'égide de la Fondation de France, a pour ambition de protéger et accompagner les familles de Bretagne et Loire-Atlantique qui en ont le plus besoin, grâce au soutien et à l'engagement des 1 400 notaires du territoire et de leurs clients. La Banque des Territoires soutient la fondation à hauteur de 10 K€ en 2023.

Créée en mai 2022, la fondation Notaire & Breton a pour objectif d'aider les familles bretonnes dans le besoin à réaliser leurs projets de vie. Le concept de la fondation Notaire & Breton est basé sur l'opération **1 acte = 1 euro qui consiste, pour chaque notaire engagé, à reverser 1 euro pour chaque acte signé dans son étude**, pour soutenir des projets solidaires. L'objectif est de transformer les 400 000 actes notariés signés chaque année dans les offices de la cour d'appel de Rennes (les quatre départements bretons et la Loire-Atlantique) en actes de soutien de projets locaux et concrets, **avec l'aide de la Fondation de France**.

La Fondation Notaire & Breton est le fruit d'une réflexion commune des notaires de la Cour d'appel de Rennes. Elle répond à leur volonté de s'engager dans une démarche de responsabilité sociale, en agissant en tant qu'acteur socio-économique au service du territoire. L'engagement des notaires permet de mettre en place des actions qui ont trait à l'aide au logement, l'accès à la santé, à l'éducation, ou encore à la formation. Pour l'heure, **quatre projets** sont soutenus par la Fondation et couvrent les différents départements de la région.

Depuis plus de 200 ans, la Caisse des Dépôts accompagne les professions juridiques. Aujourd'hui, **la Banque des Territoires** agit quotidiennement aux côtés des acteurs du notariat, les accompagne dans leurs projets professionnels et assure la protection des fonds qui leur sont confiés. Au service de l'intérêt général, la Banque des Territoires a pour ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. C'est donc naturellement que la direction régionale Bretagne soutient, à hauteur de 10k€, cette initiative de la fondation de contribuer au soutien de projets locaux solidaires.

La signature de la convention de soutien a lieu ce jour, en présence de Olivier Arens, président du conseil régional des notaires de la Cour d'appel de Rennes et de Stéphane Lafargue, directeur régional adjoint de la Banque des Territoires.

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  @BanqueDesTerr

Contacts presse :

Fondation Notaire & Breton : Estelle Monthorin : estelle.monthorin.cr.rennes@notaires.fr – 06 85 50 09 34

Banque des Territoires direction régionale Bretagne – Groupe Caisse des Dépôts

Morgane Vallée : morgane.vallee@caissedesdepots.fr - 06 71 94 72 28

 @BdT_Bretagne